

**Assurance Retraite Auvergne : bien préparer sa retraite ■**

## **Un accueil exclusivement sur rendez-vous**

**L'Assurance Retraite Auvergne oriente son action vers l'amélioration continue du service offert à ses publics et se réorganise pour proposer un accueil exclusivement sur rendez-vous aux assurés sur l'ensemble de son réseau d'agences en Auvergne à compter du 3 octobre.**

### **Un accueil personnalisé sur rendez-vous**

Dès le 3 octobre, afin d'offrir un service encore plus personnalisé aux assurés, intégrant notamment les différentes composantes de la réforme, l'Assurance Retraite Auvergne propose un accueil exclusivement sur rendez-vous dans ses agences de Clermont-Ferrand, Riom, Moulins, Vichy, Montluçon, Le Puy-en-Velay et Aurillac.

### **Prendre rendez-vous par téléphone : 3960**

Pour prendre rendez-vous avec un conseiller-retraite ou pour toute information retraite, un seul numéro : le 39 60 (prix d'un appel local depuis un poste fixe) ou 09 71 10 39 60 pour les appels des box, des mobiles et de l'étranger.

Ainsi, à l'agence de Montluçon, 15 rue Achille Allier, les conseillers de l'Assurance Retraite Auvergne accueillent les retraités et futurs retraités du régime général et les renseignent sur les droits ou futurs droits à la retraite. Informer, orienter, aider à préparer ou à constituer son dossier, et ce, gratuitement : autant de services proposés par l'Assurance Retraite Auvergne.

À noter que le point d'accueil de Cosne d'Allier reste ouvert selon les mêmes modalités, à savoir le 3<sup>e</sup> vendredi de 14 h à 16 h.

**Infos plus** : [www.carsat-auvergne.fr](http://www.carsat-auvergne.fr), rubrique *Futur retraité ou retraité*.